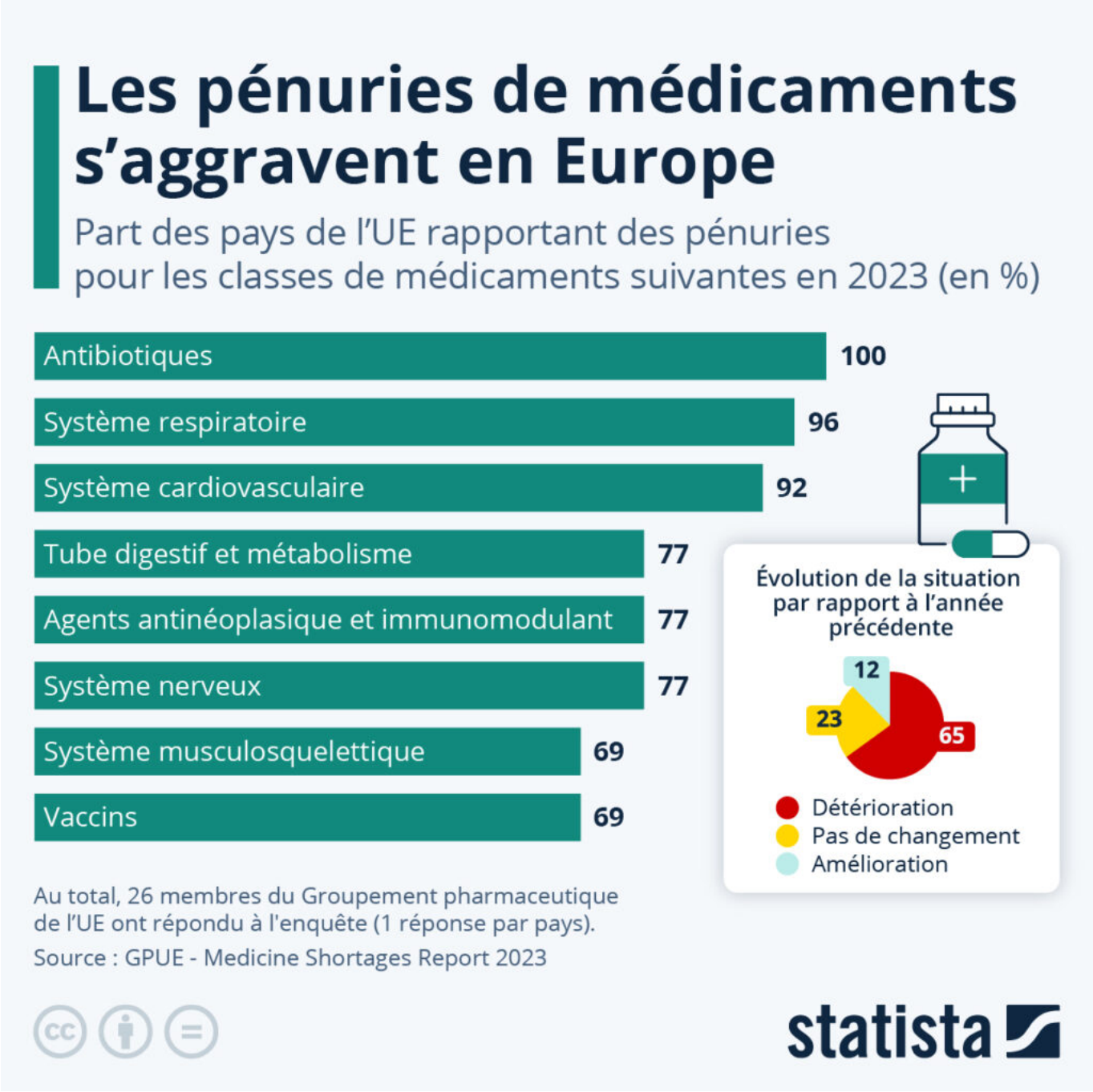
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Les pénuries de médicaments s’aggravent en Europe



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

De nombreux pharmaciens français sont en grève, ce jeudi 30 mai, à l'appel des deux principaux syndicats de la profession, la Fédération des pharmaciens d'officine et l'Union de syndicats de pharmaciens d'officine. Leurs revendications portent notamment sur l'augmentation des honoraires, sur la libéralisation de la vente en ligne de produits pharmaceutiques, mais aussi sur les pénuries de médicaments, qui deviennent de plus en plus critiques.

Publié en début d'année, un rapport du Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE) alerte sur l'ampleur et l'aggravation des pénuries de médicaments en Europe. En 2023, les pénuries ont continué d'affecter les pharmacies de l'ensemble des pays européens, et la majorité de ces pays (65 %) ont rapporté une détérioration de la situation par rapport à l'année précédente. Comme le montre notre infographie, des pénuries d'antibiotiques ont été constatées dans la totalité des 26 pays enquêtés. En outre, presque tous ont également enregistré des pénuries de médicaments destinés au traitement des systèmes respiratoire (96 % des pays) et cardiovasculaire (92 %).

Dans un grand nombre de pays européens (42 %), la liste des médicaments faisant l'objet d'une pénurie dépassait les 500 au moment de la conduite de l'enquête en 2023. Concernant les effets de ces pénuries sur les populations, tous les représentants des pays enquêtés ont indiqué qu'elles provoquaient des désagréments, voire de la détresse chez les patients. Les conséquences les plus perçues étaient les interruptions de traitement (88 % des pays), la hausse des coûts en raison d'alternatives plus chères ou non remboursées (73 %), et un traitement sous-optimal avec une efficacité réduite (73 %). En France, l'étude rapporte que « dans plusieurs cas, les pharmaciens ont été victimes d'hostilité et d'agressions de la part de patients qui ne comprenaient pas pourquoi le médicament ne pouvait pas être fourni immédiatement ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Veolia : face aux pénuries d'eau, quelles solutions ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Veolia vient d'organiser une table-ronde sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? ». Ce rendez-vous s'inscrit dans une série des discussions sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte.

Prendre conscience des enjeux climatiques pour y faire face est une priorité. Dans ce contexte, Veolia organise une série de matinales sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte. Ces rendez-vous, à destination des élus et des institutionnels, prennent la forme de table-rondes dans lesquelles interviennent différents experts. L'objectif : contribuer à la prise de conscience et à l'émergence de solutions adaptées localement.

Ainsi, vendredi 14 octobre, une table-ronde était organisée sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? », à l'espace co-working Cowool d'Avignon.

Un état des lieux de la situation

Quelles seront les conséquences concrètes du réchauffement climatique dans la région d'ici quelques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

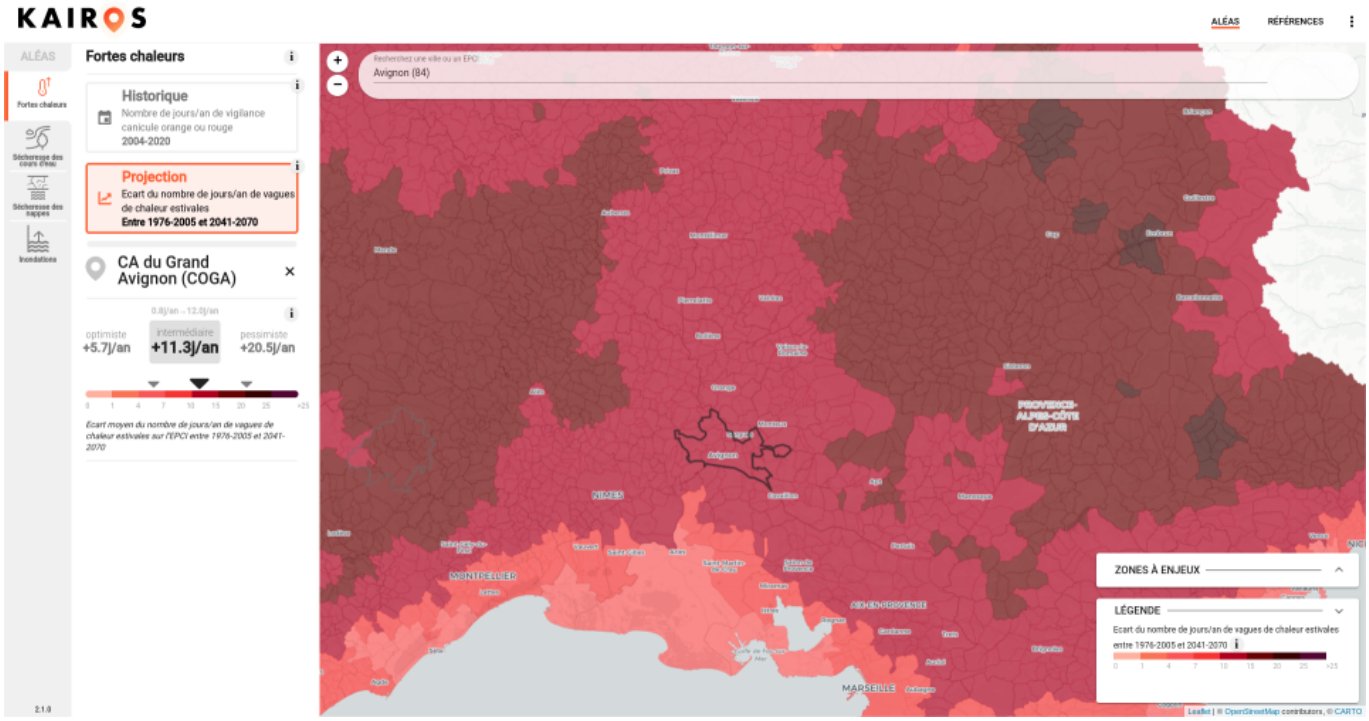
années ? C'est sur cette interrogation que la table-ronde a commencée. Toutes les situations ont été présentées, des plus optimistes aux plus pessimistes.

Si l'on suit l'hypothèse la plus pessimiste, « nous pourrions avoir 20 jours de canicule supplémentaires par an, avant 2041 » explique Géraud Gamby, chef de projet valorisation de l'eau chez Veolia, « le débit moyen des cours d'eau pourrait diminuer de 36%, tout comme le remplissage des nappes phréatiques ». La diminution du débit des cours d'eau de la région, notamment dans La Durance, aurait de lourdes conséquences, en particulier sur le milieu agricole.

« 80% de la ressource utilisée en irrigation dans le Vaucluse vient du bassin de la Durance » poursuit Georgia Lambertin, présidente de la chambre d'agriculture du Vaucluse, « le reste vient des forages de nappe et de certains affluents du Rhône ». La présidente de la chambre responsable de l'accompagnement des agriculteurs continue « les agriculteurs ont conscience du changement climatique. Avant, ils leur arrivaient un aléa tous les 4-5 ans. Aujourd'hui, ils leur arrivent 4-5 aléas tous les ans ».

L'eau est indispensable aux agriculteurs. « S'il n'y a plus d'eau verte, il n'y a plus de nourriture », explique Nicolas Roche, professeur à Aix-Marseille Université et membre du groupe régional d'experts sur le climat en Paca (GREC Sud). L'eau verte est celle issue des précipitations qui est absorbée par les végétaux. En Vaucluse, elle représente 62% des eaux. Les 38% restants constituent l'eau bleue, c'est-à-dire l'eau qui s'écoule dans les cours d'eau jusqu'à la mer et qui est utilisée pour les usages domestiques.

Alors, face à ces constats, quelles solutions mettre en place pour préserver l'eau ?



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Ecart moyen du nombre de jours/an de vagues de chaleur estivales sur l'EPCI entre 1976/2005 et 2041/2070 © Veolia

Quelles solutions pour mieux préserver la ressource ?
Pour Nicolas Roche, « il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. Il faut penser les usages les uns à la suite des autres et apporter des solutions spécifiques à chaque territoire. Pour cela, il faut des décisions politiques ». Même constat du côté de Georgia Lambertin, « si on veut avancer, nous sommes obligés de travailler en partenariat et de nous faire entendre par les administrations ».

> « Il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. »
>
> *Nicolas Roche*

Julien Baroni, co-fondateur de DV2E, société d'études et de services dans les domaines de l'eau, du déchet et des sols pour l'agriculture, partage l'idée de penser les usages de l'eau les uns à la suite des autres. « Nous recyclons le verre depuis les années 50 et pas l'eau. Il va falloir changer de paradigme » ajoute-t-il. Même si le recyclage n'est pas la solution miracle, il constitue une première étape, celle de l'économie, « si nous recyclons 1 litre d'eau deux fois, cela représente 2 litres d'économisé ».

L'utilisation des eaux non-conventionnelles, c'est-à-dire l'eau de mer, l'eau de pluie, les eaux usées traitées, est également une hypothèse évoquée par le co-fondateur de DV2E, « on pourrait imaginer disposer de deux robinets : un pour l'eau potable et l'autre pour l'eau non-conventionnelle. Pour cela, il faut repenser les aménagements ».

Pour Géraud Gamby, l'économie de l'eau passe avant tout par une diminution des consommations et des pertes de réseaux. « Il faut aller vers la sobriété. Chacun doit fournir des efforts. Les agriculteurs et les entreprises font des efforts, c'est maintenant au tour des particuliers. Ils sont les plus gros consommateurs d'eau. Il faut les sensibiliser et faire des économies qui ne se remarquent pas, par exemple en réduisant la pression des robinets » a-t-il déclaré.

Pour mettre en place ces solutions, il faut des lois adaptées, mais quand est-il ?

La réglementation, contrainte ou levier ?
« La réglementation concernant le recyclage de l'eau est en train d'évoluer » explique Julien Baroni. Aujourd'hui, il est possible de réutiliser les eaux non conventionnelles, comme les eaux usées traitées provenant des stations d'épuration. La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) constitue une alternative à l'utilisation des eaux conventionnelles.

En France, le retraitement et la réutilisation des eaux usées traitées sont encadrés par deux arrêtés ministériels de 2010 et 2014. Cette réglementation définit quatre catégories d'eau (A, B, C, D), leurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

critères de qualité et les usages autorisés et interdits. S'ajoute à la réglementation française, le règlement européen, plus souple.

Pour Georgia Lambertin, la réglementation actuelle est contraignante, mais permet aux acteurs territoriaux de mieux connaître leurs usages en effectuant eux-mêmes la régulation de la ressource. Cette réglementation permet ainsi de mieux anticiper les besoins.

« Certaines chambres d'agriculture deviennent des organismes uniques de gestion collective » explique-t-elle. Un organisme unique de gestion collective (OUGC) est une structure en charge de la gestion et de la répartition des volumes d'eau prélevés à usages agricoles pour l'ensemble des irrigants d'un bassin.

La chambre agricole du Vaucluse est en charge des bassins versants interdépartementaux du Lez Provençal, du Lauzon, de l'Aygues/Eygues provençale, de l'Ouvèze provençale, de la Nesque et du Cavalon/Coulon. Grâce à cette réglementation, la chambre agricole du Vaucluse peut anticiper les besoins de chaque agriculteur.

Pour Nicolas Roche, la réglementation doit aller plus loin, « il faut d'abord mettre un cadre avant d'apporter des solutions ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



« La qualité de l'eau est le premier facteur d'amélioration de la santé » Nicolas Roche © L'Echo du mardi – Jérôme Renaud

Avancer concrètement

Ainsi, dans l'immédiat, quelles sont les actions à mettre en œuvre pour avancer concrètement ? Pour Georgia Lambertin, « il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche ». Le plus important reste pour elle de « maintenir l'agriculture face au changement climatique pour limiter la hausse de température et conserver notre souveraineté alimentaire ».

> « il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche »
>
> *Georgia Lambertin*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Du côté de Julien Baroni, la solution passe par la réutilisation des eaux usées traitées (REUT), « il faut mettre en place un projet de recyclage de l'eau, viable techniquement et acceptable financièrement ».

Même constat du côté de Nicolas Roche. Le membre du GREC Sud propose même d'aller plus loin avec la mise en place d'un système de mesure pour connaître l'état de la ressource, « on est capable de mesurer l'électricité utilisée, le carburant également, mais pas l'eau. On pourrait mettre en place un système de pompe électrique afin de mesurer notre consommation ».

« Il n'existe pas de solution miracle, mais beaucoup de solutions existent déjà », selon Géraud Gamby. Pour le chef de projet valorisation de l'eau de Veolia, quatre actions concrètes peuvent être mises en place dès maintenant :

- Bien piloter la ressource eau : en la préservant, en connaissant sa consommation, en réduisant le débit.
- Optimiser le service : éviter les fuites sur le réseau, optimiser les industries et les services des collectivités.
- Réduire les consommations : apporter juste ce dont la plante a besoin (en agriculture), aller vers une sobriété des particuliers et des industries.
- REUT : utiliser des eaux alternatives.

Si Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, partage l'idée selon laquelle il n'existe pas de solution miracle, l'élu socialiste reste cependant attaché à une gestion publique de l'eau. Il se déclare même favorable à la création d'une structure publique qui regrouperait toutes les problématiques autour de la question de l'eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Pour Lucien Stanzione, « il faut être vigilant à ce que l'agriculture ne soit pas impactée par les pénuries d'eau » © L'Echo du mardi – Laurent Garcia

En fin de compte, la difficulté est de combiner les technologies et de ne pas travailler sur un seul levier. Quoi qu'il en soit, pour être efficace, les réponses et solutions face aux pénuries d'eau doivent être collectives.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Pénurie d'essence : les billets de train d'Occitanie proposés à 1€ ce week-end



Samedi 15 et dimanche 16 octobre, l'ensemble des billets proposés sur le réseau de trains d'Occitanie seront affichés à 1€. Cette mesure exceptionnelle, mise en place dans le cadre de la pénurie de carburant, s'applique également à la ligne ferroviaire de la rive droite du Rhône.

Depuis plusieurs jours maintenant, la pénurie de carburant impacte de nombreux Français à travers tout le pays. A la suite des déclarations du président de la République, mercredi 12 octobre, la présidente de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Carole Delga, annonce que l'ensemble des billets de train régionaux liO seront proposés au tarif de 1€ pour le week-end du 15 et 16 octobre.

Les habitants de la région de Vaucluse empêtrant la ligne ferroviaire de la rive droite du Rhône pourront également bénéficier de cette mesure exceptionnelle.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

« Compte tenu de l'évolution de la [pénurie de carburant], qui devrait durer encore plusieurs jours, il faut agir concrètement. La région Occitanie prend ses responsabilités et met en place pour ce week-end une mesure exceptionnelle pour encourager l'usage du train et ainsi économiser le carburant nécessaire pour la semaine à venir. Durant 2 jours, l'ensemble des trains liO seront ainsi proposés au tarif de 1€ » a déclaré la présidente de région, Carole Delga.

Ainsi, samedi 15 et dimanche 16 octobre, l'ensemble des billets proposés sur le réseau de trains régionaux liO seront affichés au tarif de 1€ dès ce jeudi soir minuit. Dans le cas où la situation perdurerait, la région Occitanie envisage la possibilité de renouveler la mesure si nécessaire.

Informations et réservations, à partir de ce jeudi 13 octobre minuit, à retrouver ici ou par téléphone au 0800 31 31 31 de lundi au vendredi de 7h à 20h, le samedi de 9h à 16h et le dimanche et jours fériés de 13h à 20h.

J.R.

Restrictions de la vente de carburant : le Gard s'y met aussi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Après le Vaucluse, qui vient de reconduire la mesure prise vendredi dernier, c'est au tour de la préfète du Gard, Marie-Françoise Lecaillon de prendre un arrêté réglementant la distribution de produits pétroliers dans le département. « L'objectif de cette mesure est double. D'une part, éviter les comportements d'achats préventifs préjudiciables au bon fonctionnement des stations services. D'autre part, garantir l'approvisionnement en essence des usagers prioritaires », expliquent les services de la préfecture du Gard.

Pour le Gard cette mesure prévoit l'interdiction du remplissage de jerricans. La vente et l'achat de carburants dans des jerricans ou autres contenants transportables manuellement sont donc interdits sur l'ensemble du département.

L'arrêté fixe aussi une limitation du volume d'achat de carburant :

Les volumes d'achat de carburant dans le département du Gard sont limités comme suit :
• pour les véhicules légers (moins de 3,5 t de PTAC) à 30 litres,
• pour les véhicules entre 3,5t et 12t de PTAC à 120 litres,
• et pour les véhicules de plus de 12 tonnes de PTAC à 200 litres.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Cette décision s'applique immédiatement et cela jusqu'au vendredi 14 octobre 2022 à minuit.

La préfète du Gard appelle les automobilistes et usagers à faire preuve de civisme, de solidarité et à ne pas modifier leurs habitudes de consommation pour assurer la satisfaction des besoins de tous.

Reconduction jusqu'au vendredi 14 octobre de la limitation de la vente de carburant en Vaucluse



Après avoir décidé de limiter la vente de carburant depuis le week-end dernier, Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse, vient de reconduire cette mesure jusqu'au vendredi 14 octobre 2022 inclus.
« Des difficultés d'approvisionnement des stations-service en produits pétroliers et carburants persistent en Vaucluse, en raison de mouvements sociaux », expliquent les services de la préfecture de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Dans ce cadre, l'arrêté préfectoral encadrant la vente de carburants prévoit que :

- sur l'ensemble du département de Vaucluse, la vente et l'achat de carburant (essence, gazole, éthanol, GPL) sont limités à :
- pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes : 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres
- pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes : 200 litres. Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services publics ou entreprises assurant une mission de service public (voir annexe jointe).

• la vente et l'achat de carburants (essence, gazole, éthanol, GPL) dans des récipients transportables manuellement sont interdits (notamment jerricanes et bidons), à l'exception des professionnels, sur présentation d'un justificatif de leur activité. Dans ces cas de figure, la vente est limitée à 20 litres.
• les détaillants, gérants et exploitants des stations-service prennent les dispositions nécessaires pour faire respecter ces dispositions et affichent sur leurs pompes l'arrêté afin d'en informer les usagers.

Par ailleurs, une nouvelle station-service (Ecomarché – Quartier de Mougne, route de Saint-Trinit à Sault) rejoint les 6 autres stations vauclusiennes réservées à l'approvisionnement des véhicules prioritaires via des files dédiées ouvertes tous les jours de 9h30 à 13h30.

L.G.

Comment les Français se préparent et envisagent les économies d'énergie pour cet hiver ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Pour 54 % des Français, les particuliers doivent faire moins d'efforts que les professionnels. C'est ce qui ressort de l'enquête réalisée pour le compte de Rothelec, spécialiste du chauffage électrique économique. Avec l'arrivée de l'Hiver, l'inventeur de radiateur à inertie, a voulu savoir si les Français étaient prêts à réaliser des économies d'énergie avec une enquête menée auprès de 1 002 personnes représentatives de la population française. Ces derniers sont ainsi 48% à estimer que baisser les températures de leur maison est une bonne idée… Mais seulement 45% ont prévu de le faire cet hiver ! Cet hiver, la température de confort du salon des Français sera pour 33 % entre 20°C et 18°C.

Qui doit être le plus sobre énergétiquement ?

En ce qui concerne la question de la sobriété énergétique, les Français ont un avis bien tranché : plus de 54% pensent que les particuliers doivent faire moins d'efforts que les professionnels. Seulement 39% estiment que les efforts doivent être équivalents et 4% que ce sont aux particuliers de faire plus d'économies.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Pensez-vous que ce sont les particuliers qui doivent faire le plus d'efforts pour la sobriété énergétique ?	
Réponses	**Pourcentages**
Oui les particuliers doivent faire plus d'efforts que les professionnels	4 %
Les particuliers et les professionnels doivent faire autant d'efforts	39 %
Non les particuliers doivent faire moins d'efforts que les professionnels	**54 %**
Ne se prononce pas	3 %

Pour ou contre pour la baisse des températures dans les maisons cet hiver ?
Pour ce qui est de faire baisser la température dans les habitations quand le thermomètre sera au plus bas, les Français sont très divisés : 48% estiment qu'il s'agit d'une bonne idée mais 39% pensent que non et 13% ne savent pas encore répondre à cette question.

Pensez-vous que ce soit une bonne idée de baisser la température de votre habitation cet hiver ?	
Réponses	**Pourcentages**
Oui	48 %
Non	39 %
Je ne sais pas	13 %

De plus, entre le fait de savoir que la baisse des températures est une bonne idée et le faire, il existe aussi un fossé. En effet, 45% des personnes interrogées déclarent qu'elles diminueront effectivement cet hiver le chauffage de leur habitation de quelques degrés mais 44% avouent que non et 11% n'ont pas encore pris leur décision.

Allez-vous baisser la température de votre habitation cet hiver ?	
Réponses	**Pourcentages**
Oui	45 %
Non	44 %
Je ne sais pas	11 %

Une baisse de combien ?
Faire baisser la température de leur habitation ne signifie pas pour autant que les Français vont rester à 18°C. Ainsi, la température de confort du salon des Français cet hiver sera pour 33% entre 20°C et 18°C, pour 31% entre 22°C et 20°C et pour 29% entre 24°C et 22°C. Il semble donc que les recommandations de faire baisser les températures entre 18°C et 19°C ne soient pas totalement respectées dans les faits.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Pour vous, la température de confort de votre salon sera cet hiver de :	
Réponses	**Pourcentages**
Plus de 24°C	4 %
Entre 24°C et 22°C	29 %
Entre 22°C et 20°C	31 %
Entre 20°C et 18°C	33 %
Moins de 18°C	3 %

Comment vraiment réaliser des économies ?

Pour vraiment faire baisser la facture énergétique, les Français ont de bonnes idées. Ainsi, 77% considèrent qu'une bonne isolation des murs, des plafonds et des sols est la solution la plus efficace.

En deuxième place, 65% pensent que le chauffage solaire est pertinent et 61% qu'il faut installer des radiateurs haut de gamme.

« En fait, c'est l'accumulation de toutes ces solutions qui rend une habitation efficace et donc qui permet de réaliser d'importantes économies d'énergie. Si vous avez des murs en carton, un chauffage solaire ne sera pas plus intéressant. En revanche, bien isoler sa maison, associer un système de chauffage solaire avec des radiateurs haut de gamme munis de thermostats déportés, tout en fermant vos volets la nuit, c'est la formule gagnante pour de belles économies énergétiques », a déclaré Jean-Alexandre Grunelius, PDG de Rothelec.

Selon vous, quel(s) aménagement(s) permet(tent) de réaliser le plus d'économies d'énergie ?	
Réponses	**Pourcentages**
Une bonne isolation des murs, plafonds, etc.	77 %
Un système de chauffage solaire	65 %
Des radiateurs haut de gamme	61 %
Des thermostats déportés	42 %
Des volets roulants fermés la nuit	41 %
De couper totalement le chauffage la nuit	5 %
Autre	4 %

Plus d'1 Français sur 2 prévoit de changer de chauffage

En mai 2022, plus de 47% des Français prévoyaient déjà de changer ou d'améliorer leur système de chauffage. En septembre, ils sont plus de 51% dans ce cas, soit une augmentation de 4 points en seulement 4 mois.

Prévoyez-vous de changer votre système de chauffage afin de faire des économies d'énergie cet hiver ?		
Réponses	**Mai 2022**	**Septembre 2022**
Oui	47 %	**51 %**
Non	**53 %**	49 %

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

L'électrique toujours le choix N°1

Si l'électricité reste encore le choix numéro des Français, il baisse cependant de 39% en mai à 36% en septembre. Le Gaz quant à lui chute véritablement de 33% à 24% alors que le solaire grimpe de 11% à 23%. Le chauffage au bois augmente également de 9% à 19%.

Quel(s) type(s) de chauffage(s) aimeriez-vous avoir ?		
Réponses	**Mai 2022**	**Septembre 2022**
Electrique	39 %	36 %
Au gaz, GPL	33 %	24 %
Solaire	11 %	23 %
Au bois, granulés	9 %	19 %
Pompe à chaleur, climatisation	12 %	15 %
Eau chaude (radiateurs ou plancher chauffant)	6 %	5 %
Plancher ou plafond rayonnant	4 %	2 %
Géothermique	2 %	1 %
Aucun	2 %	1 %
Au fioul	1 %	0 %

L'Isle-sur-la-sorgue exemptée de pénurie de farine ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Aujourd'hui, de nombreux pays dépendants des productions de blé ukrainiennes voient leurs rayons de farine se vider sans se réapprovisionner. À l'Isle-sur-la-Sorgue, la farine est produite localement depuis 2018.

Depuis 4 ans maintenant, la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue produit sa propre farine grâce à la collaboration de plusieurs acteurs du territoire. En 2018, c'est Yannick Mazette, boulanger à l'Isle-sur-la-Sorgue, et aujourd'hui président de la Chambre des métiers et de l'artisanat régionale, qui lance cette initiative.

En 2019, la première baguette 100% l'isloise sort du four. Aujourd'hui, cette initiative continue de porter ses fruits. Cette année, les acteurs de la filière du blé prévoient d'en récolter près de 145 tonnes grâce aux quatre variétés, l'apache, le calumet, l'orloge et le montecarlo, qui sont plantées sur plus de 28 hectares. Cette quantité de blé devrait représenter environ 115 tonnes de farine.

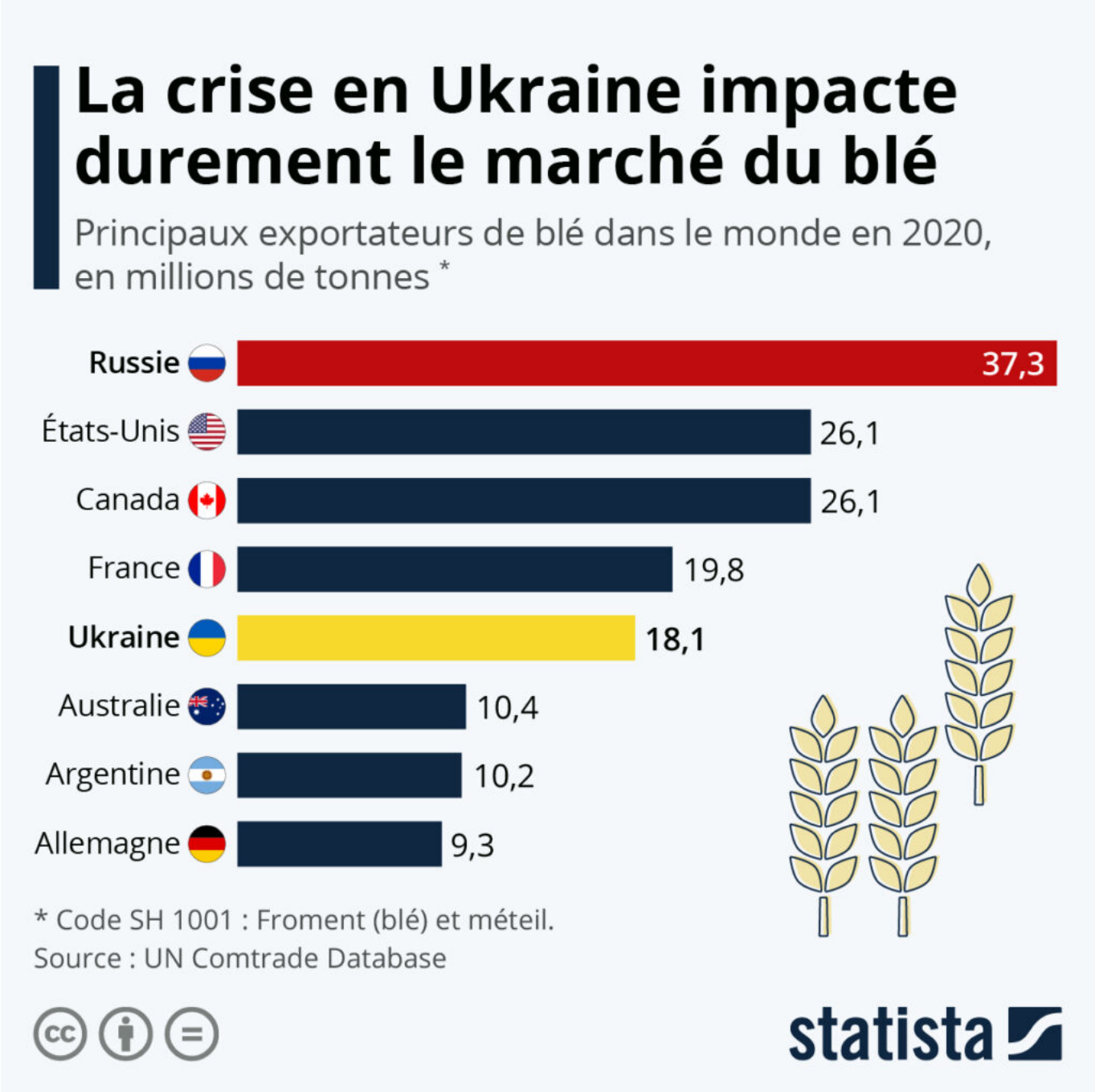
Le conflit en Ukraine enclenche une pénurie

Si l'Ukraine fait partie des principaux producteurs et exportateurs de blé dans le monde, la France, ainsi que de nombreux autres pays commencent à percevoir les retombées du conflit et voient la farine

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

disparaitre de les rayons de leurs grandes surfaces, mais pas seulement. L'huile de tournesol mais aussi les pâtes commencent à se faire rares dans les magasins.



À ce jour, 6 boulangeries et 1 pâtisserie utilisent quotidiennement la farine produite à l'Isle-sur-la-Sorgue, contre seulement 4 boulangeries il y a quelques mois. De plus en plus de l'Islois souhaitent

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

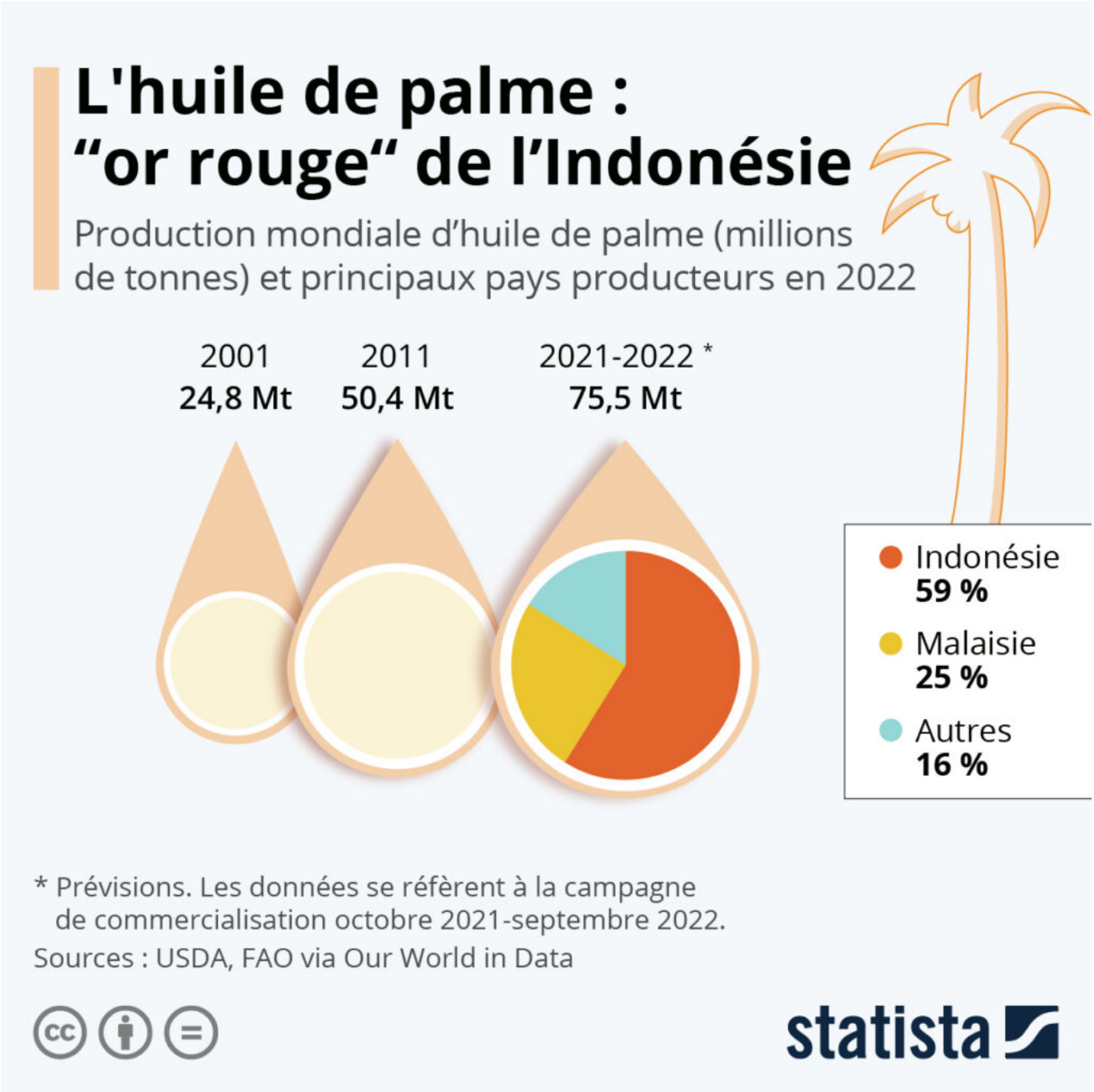
valoriser des circuits courts et la consommation locale pour le développement d'une économie, elle aussi plus locale. Une interrogation persiste : la commune pourra-t-elle échapper à la pénurie ?

V.A.

Huile de palme : l'Indonésie assure 60% de la production mondiale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Confrontée à une pénurie et flambée des prix de l’huile de palme sur son marché intérieur et face à la crainte de tensions sociales, l’Indonésie a annoncé mercredi la mise en place d’un embargo total sur les exportations de ce produit. L’interdiction d’exporter est provisoire, mais aucune date limite n’a pour le moment été fixée. Cette situation déstabilise un marché de l’huile végétale déjà au plus haut avec les conséquences de la guerre en Ukraine.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

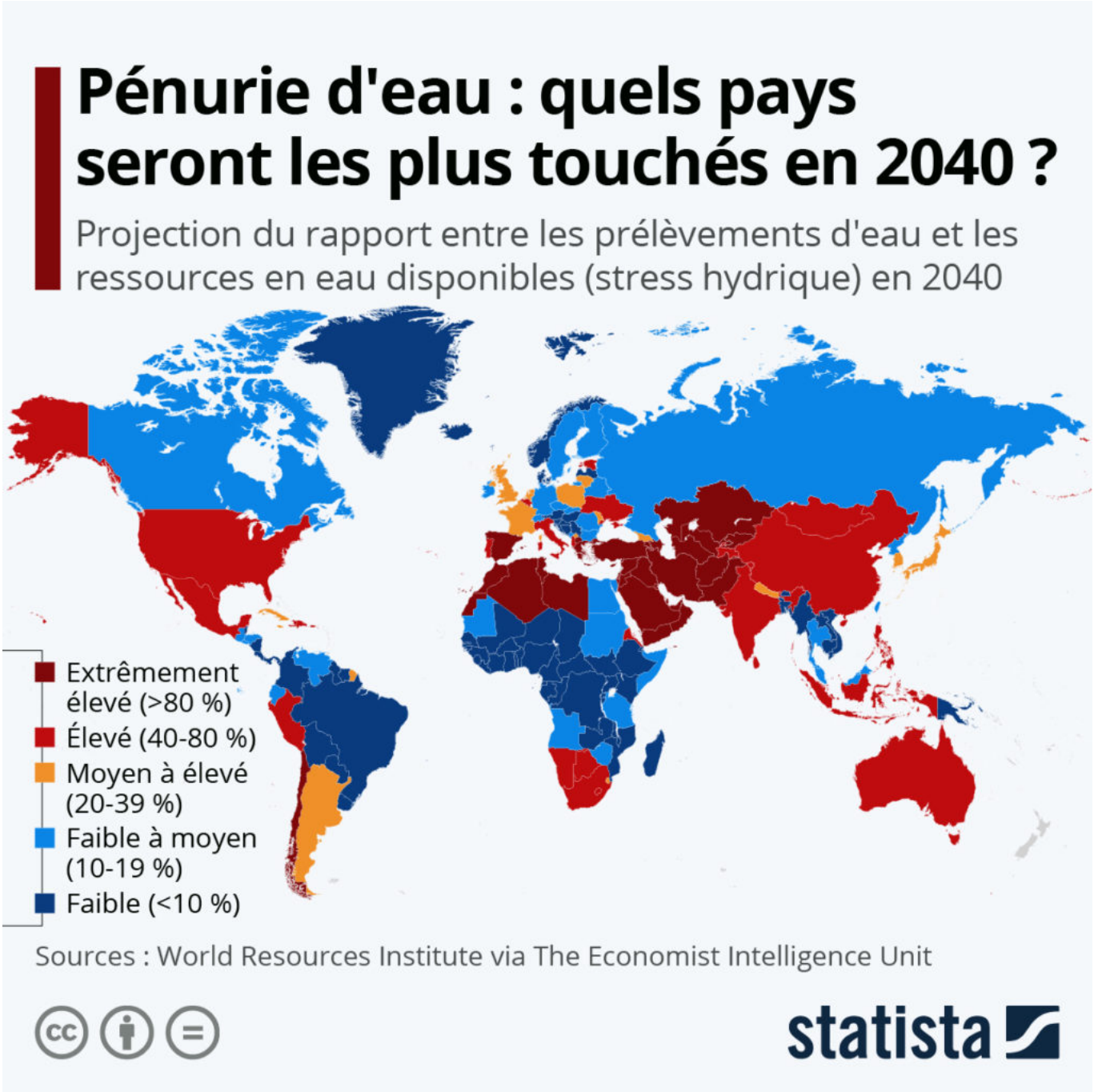
L'Indonésie est le premier producteur d'huile de palme de la planète, avec près de 60 % du volume mondial, expédiant à l'étranger jusqu'aux deux tiers de sa production annuelle, soit environ 30 millions de tonnes. Bien que critiquée pour son impact environnemental, l'huile de palme reste l'huile végétale la plus consommée dans le monde. Depuis le début des années 2000, son volume de production a triplé à l'échelle mondiale. Si cet oléagineux est principalement utilisé pour la fabrication d'aliments transformés (environ 70 % de la production), on le retrouve également dans les biocarburants et les produits cosmétiques.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Pénurie d'eau : les pays les plus affectés à l'horizon 2040

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Selon la définition de l'ONU, « lorsqu'un territoire prélève 25 % ou plus de ses ressources renouvelables en eau douce, on considère qu'il est en situation de stress hydrique ». À l'échelle mondiale, en 2018, seulement un peu plus de 18 % du total des ressources renouvelables en eau douce étaient prélevées. Mais à l'échelle régionale cependant, certains territoires connaissent déjà de graves problèmes de pénurie d'eau. Dotés d'un climat naturellement aride ou semi-aride, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

présentent les niveaux de stress hydrique les plus élevés et subissent déjà de plein fouet les effets du changement climatique. Ailleurs dans le monde, certains pays d'Asie centrale et du Sud, mais aussi d'Amérique latine et d'Europe (Espagne, Italie,…) sont déjà classés en niveau de risque « élevé ».

Comme le montrent les projections du World Resources Institute pour 2040, la raréfaction des ressources en eau est malheureusement amenée à s'aggraver. Un rapport de l'Economist Intelligence Unit indique que « l'urbanisation galopante, la croissance démographique, le changement climatique et le développement économique exercent une pression sur les systèmes d'approvisionnement en eau ». Selon les prévisions, 44 pays seront confrontés à des niveaux de stress hydrique « extrêmement élevés » ou « élevés » à l'horizon 2040. Comme l'avertit ce rapport, « dans le même temps, l'élévation du niveau des mers place un nombre croissant de territoires, notamment en Asie de l'Est et du Sud-Est, dans une situation de risque accru d'inondations, pouvant submerger les systèmes d'assainissement et polluer les sources d'eau potable ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista